

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 69 (1981)

Heft: [7-8]

Artikel: Neuchâtel

Autor: Humbert-Droz, Jenny

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-284487>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

D'un canton à l'autre

NEUCHÂTEL

Vivre le présent

Mis en sommeil depuis un certain temps, le Groupe des Coopératrices de La Chaux-de-Fonds a repris vie sous la baguette magique d'une animatrice entraînée et dynamique, Mme B. Kunzmann. Chaque mois, un sujet d'actualité réunit trente à quarante membres. Récemment, Mme Nadine Bésuchet, psychologue, y a traité un thème très direct : « Vivre le moment présent ». Ses conseils judicieux, tirés de son expérience professionnelle, ont été suivis d'une oreille très attentive : refouler en toutes circonstances le négatif et mettre en valeur le positif, se mettre à la place de l'autre qui se sent incompris, sonder son inconscient pour déceler les causes profondes de ses préoccupations, mais aussi, conjointement, vivre sa vie propre, personnelle et faire appel à son énergie vitale. C'est ainsi qu'on se dispose à vivre pleinement le moment présent, à le mettre en valeur.

Intelligences captives

Aux Soroptimistes du Locle, Mlle Jacqueline Baillo, pionnière du Mouvement en faveur des enfants IMC, a fait un exposé de ses expériences d'enseignement, en premier lieu dans les classes du premier degré scolaire au Locle, puis au Centre spécialisé des IMC, à La Chaux-de-Fonds. C'est d'elle qu'est partie l'initiative d'ouvrir, en 1964, le remarquable Centre des enfants infirmes moteurs cérébraux à La Chaux-de-Fonds.

Préoccupée par plusieurs cas d'enfants débiles, tout d'abord dans sa classe, puis confiés à elle par des parents informés de l'attention très particulière qu'elle leur portait, Mlle J. Baillo n'a pas tardé à constater que ces enfants n'étaient pas atteints d'une infirmité mentale puisqu'ils témoignaient, dans la plupart des cas, de facultés intellectuelles normales, sinon spéciales.

Mlle Baillo raconte ses expériences et ses relations avec orthophonistes et médecins, sous forme de récit, à lecture facile, dans son ouvrage « Intelligences captives », paru récemment. Un titre qui exprime bien la conviction de l'auteur que les enfants IMC ne sont pas des débilés mentaux, mais bien victimes de troubles moteurs ou sensoriels (par exemple de la perception ou de l'espace) qui souvent sont quasi inexplicables.

Sa conférence fut illustrée de manière impressionnante par un film d'André Paratte, tourné au Centre IMC de La Chaux-de-Fonds où le cinéaste vécut plusieurs mois avec les enfants avant de fixer sur la pellicule leurs allées et venues, leurs activités, leurs loisirs, leurs jeux. (A voir !)

Jenny Humbert-Droz

VALAIS

S. Corinna Bille

par le Théâtre des Osses

Le Théâtre des Osses a voulu créer à Veyras où vécut et repose le poète, son spectacle « S. Corinna Bille ».

Grâce à l'immense confiance que leur a témoigné Chappaz, la metteur en scène Gisèle Sallin et l'actrice Véronique Mermoud ont pu choisir à leur gré dans l'œuvre de l'écrivain, récits et nouvelles, contes et poèmes.

Une vingtaine de textes esquissent des portraits de femmes, une image de l'amour, au travers desquels transparait, de chair et d'imaginaire, de violence et de tendresse, La Demoiselle sauvage.

Sur les tréteaux de bois que délimite une claire-voie qui filtre la lumière comme les fûts d'une forêt, une toile translucide et mouvante qui reflète l'air du temps, revit par le pouvoir de son verbe et la magie du théâtre, Juliette Eternelle.

Durant toute la belle saison, en plein air si le ciel le permet, le spectacle sera donné à Saignelégier, Zurich, Lausanne dans le cadre du festival d'été et Genève dans la cour du Collège Calvin.

L'Etat du Valais accorde un subside aux communes du canton qui recevront le Théâtre des Osses. Il sera à Herémence le 18 juillet et le 30 à la Fondation Gianadda de Martigny, d'où la télévision le retransmettra en direct.

(fb)

BERNE FRANCOPHONE

Avant le 14 juin...

De nombreux groupements, des associations et des partis politiques ont pris position en faveur de l'égalité des droits entre hommes et femmes.

Le GFFD (Groupement féminin de force démocratique) a publié une brochure illustrée qui relate les péripéties de l'octroi du droit de vote aux femmes ; dans sa deuxième partie, la brochure développe des arguments favorables à l'égalité. (ams)

Ouverture d'une crèche

Longue histoire que cette ouverture de crèche à Moutier. L'idée avait été émise, pesée, soupesée au sein d'un groupe de femmes, *La table ronde*. Puis, une motion déposée par une femme au législatif. La Commune l'examina et décida de mettre le besoin de la crèche à l'enquête. Voyez comment sont les gens ! Une foule de réponses positives arrivèrent sur le bureau des autorités. Le principe fut donc adopté. Une deuxième enquête confirmait la première puis, au moment de recueillir les inscriptions définitives — car on ne voulait rien aménager sans être sûr — une poignée d'intéressés se manifesta. Fallait-il vraiment ouvrir la crèche ? L'installer, chercher du personnel qualifié ? Un ultime sondage permit d'être optimiste. On ouvrira la crèche mais pas en août, comme prévu initialement, le 15 octobre seulement.

Trois emplois seront créés. Dix enfants sont définitivement inscrits à journée pleine ; d'autres viendront à la demi-journée. (ams)

Une bourse à Lucienne Lanaz

Lucienne Lanaz, cinéaste habitant Grandval, a obtenu une bourse du Service d'échanges des académiciens allemands. Elle partira vivre six mois à Berlin, de juillet à décembre, où elle travaillera à réaliser un film dont le sujet est imposé : « Portrait de femmes ». (ams)

GENÈVE

Enquête sur le travail à temps partiel : volontaires, s.v.p.

L'Association genevoise des femmes universitaires (AGFU) prépare actuellement une étude du problème du travail à temps partiel (TTP) pour les employeurs. Elle a l'intention de solliciter des entrevues auprès de 150 entreprises genevoises, lui permettant ainsi de remplir des questionnaires établis au préalable.

Dans ce but, l'AGFU aurait besoin de l'aide de quelques personnes disposées à la seconder (dix questionnaires environ par personne, au mois de septembre et octobre prochains). Toutes les personnes intéressées sont invitées à prendre contact avec Brigitte Dommen, 100, chemin des Mollies, 1293 Bellevue, tél. (022) 74 18 84, à partir de midi.

Le succès de cette enquête, dont le but est de favoriser le TTP, dépend en grande partie de la collaboration de celles (et de ceux) qui estiment que la promotion du TTP est nécessaire et possible.

JURA

Intense activité des femmes

Aux Franches-Montagnes, l'Atelier de créativité a tenu son assemblée annuelle. Les cours de poterie, tissage, vannerie, émaillage sur cuivre, batik, confection de poupées, restauration de meubles anciens, sophrologie, ont connu un grand succès. Les enfants, intéressés aux activités de l'Atelier pendant les vacances, seront dorénavant reçus tous les vendredis de 15 à 18 heures.

D'autre part, une ludothèque est en voie de réalisation. Les responsables pensent l'ouvrir à Saignelégier au début 1982. Quatre communes ont décidé de participer au financement de la future ludothèque.